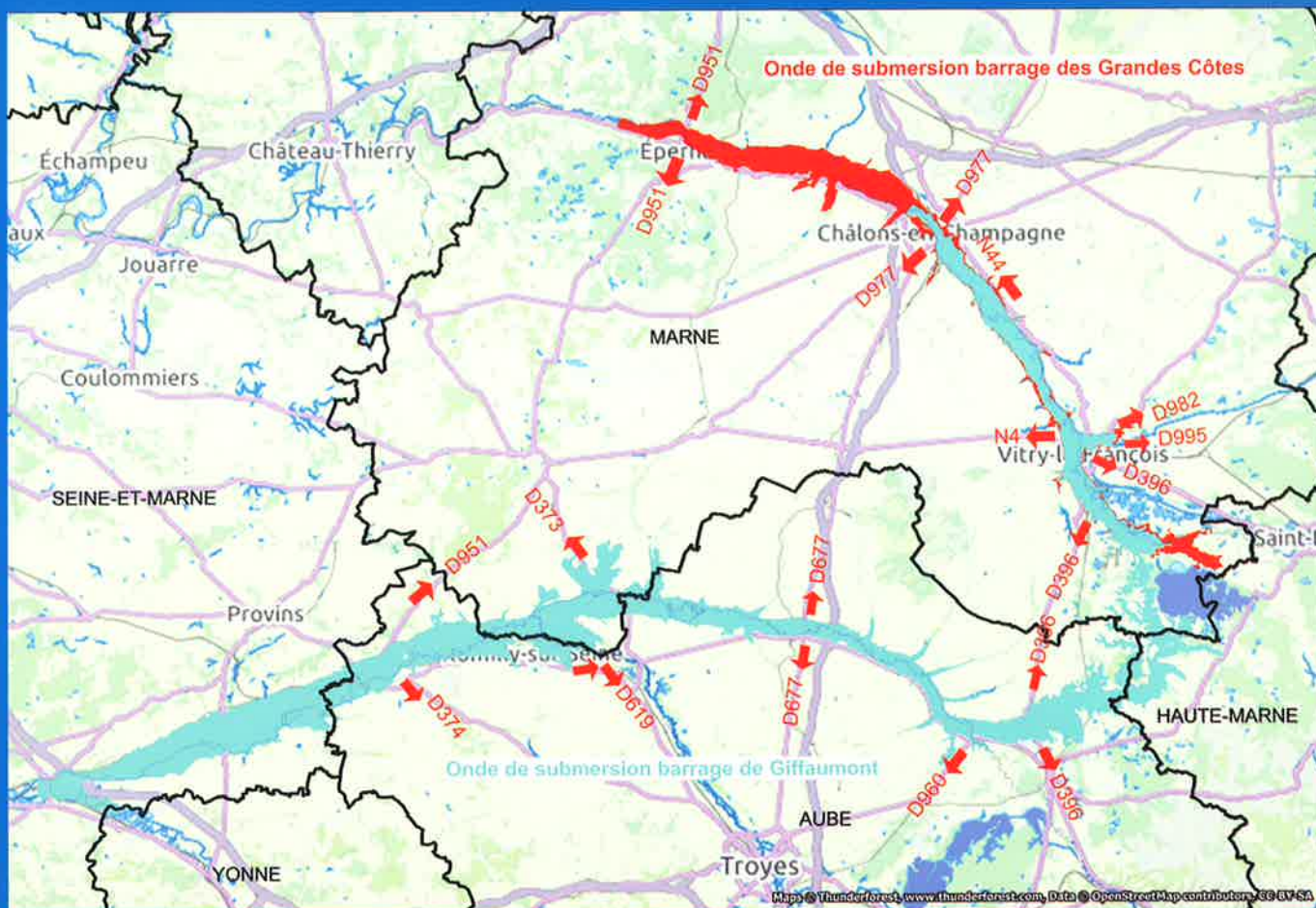


# BARRAGE DU LAC-RÉSERVOIR MARNE



**VOUS ÊTES DANS LA ZONE D'INONDATION SPÉCIFIQUE**

**En cas d'alerte, restez calme et suivez les consignes de la préfecture :**



Coupez si possible le gaz et l'électricité.



Emportez avec vous les équipements minimums (radio portable, lampe de poche, eau, papiers personnels, médicaments urgents, couverture et vêtements de rechange).



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, au collège ou au lycée, l'établissement s'occupe d'eux.



Rejoignez les lieux de regroupement si vous le pouvez. (Affichage en mairie).



Si vous ne pouvez pas évacuer seul, signalez votre présence auprès de votre maire ou des services de secours.

## COMMENT SERAI-JE ALERTÉ EN CAS D'ACCIDENT ?

COMMENT SERAI-JE ALERTÉ EN CAS D'ACCIDENT ?	ZIS
Par le réseau des sirènes du système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP)	✓
Par votre maire	✓
Par les services de secours	✓
Par les radios	✓
Par l'application mobile du Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) (à télécharger préalablement)	✓

ZIS : Zone d'Inondation Spécifique

PLUS D'INFORMATIONS SUR :

Préfecture de la Marne, Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC)

[www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr)  
[www.seinegrandslacs.fr](http://www.seinegrandslacs.fr)

